Le comitÃ© de bassin Loire-Bretagne valide deux nouveaux SAGE

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2010

Le comitÃ© de bassin Loire-Bretagne vient de donner un avis favorable sur deux nouveaux SAGE, schÃ©mas d'amÃ©nagement et de gestion des eaux. Il s'agit des SAGE Nappe de Beauce et Sarthe amont. Il a Ã©galement arrÃªtÃ© son calendrier et les Ã©tapes de concertation pour la prÃ©paration du futur programme de l'agence de l'eau.

RÃ©uni le 9 dÃ©cembre Ã OrlÃ©ans sous la prÃ©sidence de Serge Lepeltier, ancien ministre, maire de Bourges, le comitÃ© de bassin a consacrÃ© ses travaux Ã deux sujets principaux.

- La prÃ©paration du 10Ã¨me programme (2013-2018) de l'agence de l'eau. Le comitÃ© a arrÃªtÃ© son calendrier de travail et de concertation pour les 18 prochains mois. Le programme actuel a Ã©tÃ© adoptÃ© fin 2006 et s'achÃ¨ve en 2012. Le 10Ã¨me programme devrait Ãªtre adoptÃ© au plus tard Ã l'automne 2012.

- L'examen de deux nouveaux SAGEÂ - schÃ©mas d'amÃ©nagement et de gestion des eaux, pour la Nappe de Beauce et la Sarthe amont, et de deux nouveaux pÃ©rimÃ¨tres de SAGE, le Sud Cornouaille et le Golfe du Morbihan.

Avec 57 SAGE en cours ou en construction, le bassin Loire-Bretagne est couvert Ã 85 % par ces dÃ©marches d'initiative locale pour une gestion concertÃ©e de l'eau. Pour la Nappe de Beauce, les enjeux sont la gestion quantitative de la ressource et sa qualitÃ©. Le comitÃ© a soulignÃ© les progrÃ¨s significatifs dans la gestion collective de l'eau et la nÃ©cessitÃ© de dÃ©finir des mesures complÃ©mentaires pour restaurer le bon Ã©tat des eaux. Pour la Sarthe amont, les enjeux sont la restauration des cours d'eau et des zones humides, le risque inondation et la qualitÃ© de la ressource. Le comitÃ© a demandÃ© de complÃ©ter les actions envisagÃ©es en matiÃ¨re de continuitÃ© Ã©cologique et de prÃ©ciser l'Ã©chÃ©ancier de rÃ©alisation de l'inventaire des obstacles sur les cours d'eau.

Le comitÃ© a Ã©galement validÃ© deux projets de contrats de riviÃ¨re, "Rhins-Rhodon-Trambouzan", dans les dÃ©partements de la Loire et du RhÃ´ne, et "Gartempe" dans la Creuse et la Haute-Vienne, et la candidature de contrat de riviÃ¨re "Renaison-Oudan-Teysonne-Maltaverne" dans la Loire. Le comitÃ© a par ailleurs examinÃ© une premiÃ¨re version du tableau de bord du SDAGE comprenant dix indicateurs nationaux, des propositions pour une politique fonciÃ¨re de l'agence de l'eau en faveur des zones humides en application du Grenelle de l'environnement, et enfin un bilan des actions de coopÃ©ration dÃ©centralisÃ©e soutenues par l'agence de l'eau en application de la loi Oudin-Santini.

Agence de l'eau Loire-Bretagne - 09-12-2010